



Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous débuterons notre intervention par la situation des personnels du collège **Jean Moulin**. Ainsi que nous le craignons, tous ne pourront pas être accueillis sur des supports complets, ni même sur l'agglomération chartraine. On ne peut se satisfaire de cette situation « transitoire » à laquelle tous ont été contraints, alors même que certains devront de toute façon en passer par une Mesure de Carte Scolaire l'an prochain.

Dans la liste des mesures, comme évoqué lors du groupe de travail, nous regrettons la « transformation » de 3 postes de Lettres Classiques en Lettres Modernes. Ces transformations, si elles permettent une meilleure stabilité des équipes qui n'auraient plus de poste vacant et son traditionnel ballet de contractuels, restreignent considérablement la variété des enseignements et l'ouverture culturelle.

Avant même le début du groupe de travail, deux suppressions de poste ont été annulées, ce dont nous nous félicitons. De même, la création de poste en Sciences Physiques sur le collège de **Bonneval**, que nous demandions depuis au moins 5 ans, nous satisfait pleinement.

Il n'empêche que l'impact de ces suppressions cible plus particulièrement une ville : **Châteaudun** (-4 postes), et deux disciplines : les Lettres Classiques (-4 postes) dont nous avons déjà parlé, et les Mathématiques (-3 postes).

Au niveau des demandes faites par le SE-Unsa, certaines concernent des créations de postes :

- en EPS à **Pierre et Marie Curie** ;
- en Mathématiques à **Illiers** (supprimé l'an dernier), à **St Prest** et à **Nicolas Robert** ;
- en Lettres Modernes à **Brossolette**.

D'autres demandes vous ont été faites pour annuler des compléments de service à notre sens injustifiés en raison d'un apport inférieur ou égal à la répartition proposée :

- à **Brou**, à **Pierre et Marie Curie** et à **Nicolas Robert** en Lettres Modernes ;

- à **Victor Hugo** en Anglais ;
- à **Courville, Cloyes, Mainvilliers et Senonches** en Mathématiques ;
- à **Brezolles** et **Bû** en EPS.

Ces compléments de service concernent en plus des disciplines exigeant de fréquents trajets.

Au vu de la situation particulière de cette année avec la répartition des collègues de Jean Moulin, nous ne nous apesantirons pas sur les compléments de service, uniquement pour relever ceux sur 3 établissements et qui nous préoccupent :

- à **Anet** avec un complément sur Dreux et sur Brezolles en Techno ;
- à **Châteaudun** en Allemand avec 3 collèges et 1 lycée ;

ou encore ceux qui s'effectuent sur des établissements éloignés, comme :

- **Authon/Senonches** en SVT ;
- **Bû/Chartres** en Arts Plastiques ;
- **Châteauneuf/Voves** en Histoire-Géo ;
- **Cloyes/Lucé** en Anglais ;
- **Lucé/Maintenon** en Espagnol ;
- **Maintenon/Senonches** en Lettres Modernes ;
- **Toury/Olivet** en Mathématiques.

Certains de ces appariements ont été construits en lien avec la situation personnelle de l'enseignant, mais de ce fait, ils risqueraient de mettre en difficulté un collègue arrivant sur ce poste si le titulaire venait à muter.

D'autres ont également interpellé votre vigilance et nous espérons donc qu'une meilleure solution sera trouvée d'ici la rentrée prochaine pour les collègues concernés.

Enfin, envoyer un collègue en complément de service peut mettre en difficulté le reste de l'équipe disciplinaire dans sa répartition comme c'est le cas en Lettres à **Auneau**, et nous espérons qu'un compromis acceptable pour tous pourra être trouvé à cette situation particulière.

A contrario, nous renouvelons notre demande d'arrêté ministériel fixant un nombre d'heures supplémentaires maximal, afin de garantir un enseignement de qualité.